

PJ n°5 : Description des capacités techniques et financières

CAPACITÉS TECHNIQUES ET FINANCIÈRES

1 PRESENTATION DE LA SOCIETE

Dénomination	CDE AGRI
Adresse	Voie des Morts 55 140 RIGNY-SAINT-MARTIN
Téléphone	06 80 40 66 46
SIREN	498 685 536
SIRET (siège)	498 685 536 00019
Activité (Code NAF ou APE)	4399EZ – Location avec opérateur de matériel de construction
Forme juridique	Société à responsabilité limitée (SARL)
Capital social	286 610,00 €
Actionnaires	Didier NANTY

2 CAPACITES TECHNIQUES

2.1 Moyens humains

La méthanisation bénéficie à l'activité agricole par l'approvisionnement en matière et l'épandage du digestat produit.

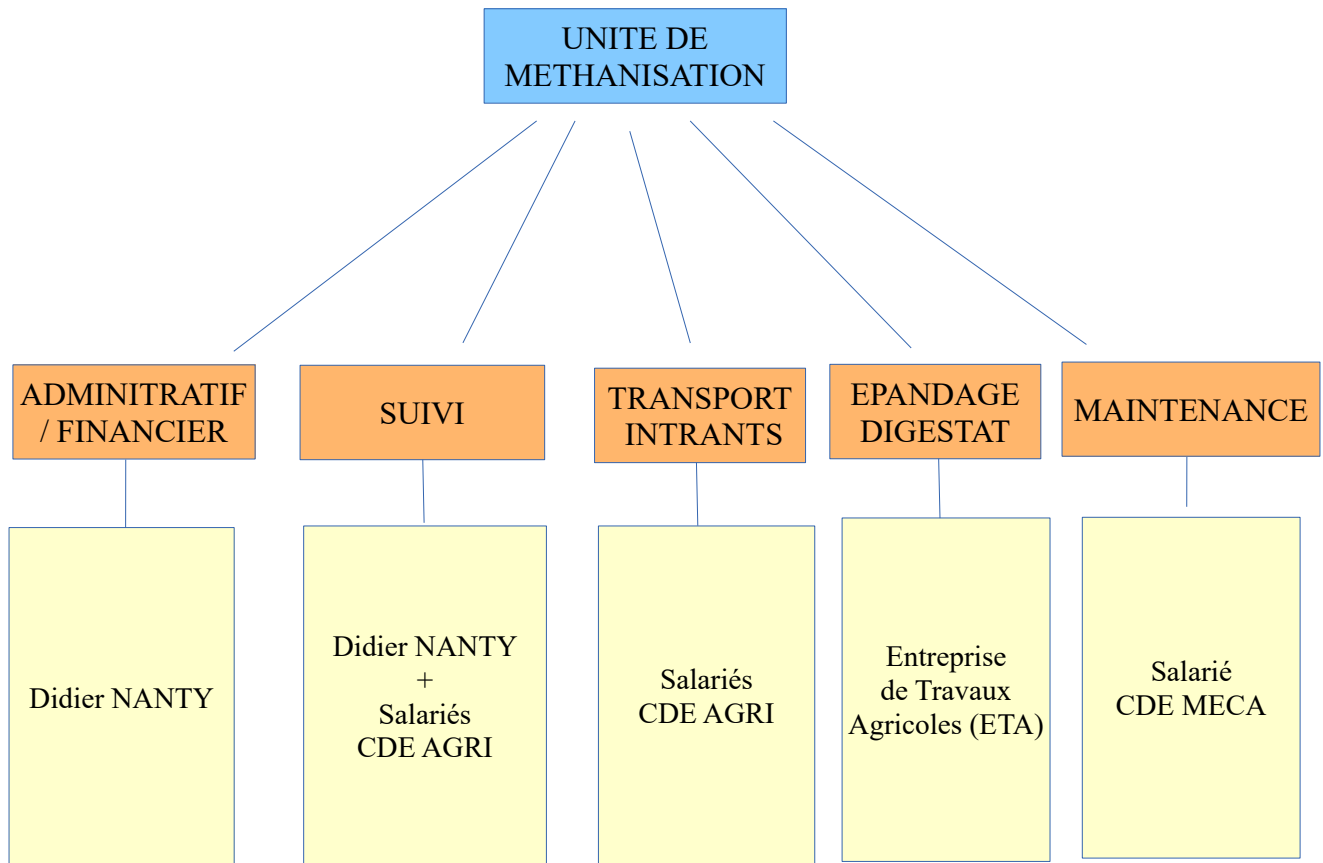
Répartition des différentes catégories de personnel

Catégorie	Nom
Responsable de site	Didier NANTY
Opérateurs	Olivier LANTERNE (CDE AGRI) Virgil NANTY (CDE AGRI) Laurent FRANCK (CDE MECA)

D'autre part, SAS CDE AGRI sera assistée par des sociétés spécialisées qui interviendront dans le cadre de leur contrat de suivi ou de maintenance. Ces sociétés interviendront notamment pour :

- la formation à la conduite de l'installation ,
- la formation à la sécurité,
- la maintenance de l'installation.

Organigramme de la méthanisation



Le suivi réglementaire et technique de l'unité de méthanisation sera assuré par le gérant de la société CDE AGRI, accompagné par SET Environnement.

La gestion des stocks sur le site et le chargement de l'unité de méthanisation sont assurés par M. Didier NANTY ainsi que par un salarié expérimenté (chef d'atelier de la CDE AGRI).

Les personnes pouvant intervenir sur le site de méthanisation sont :

Nom	Formation / Expérience
Didier NANTY	Formation : BTS Agricole, Expérience : - Chef d'entreprise, CDE Agri, 31 ans - Exploitant agricole
Virgil NANTY	Formation : BTS ACSE Expérience : - Salarié CDE Agri, 1 an
Laurent FRANCK	Formation : BEP Electromécanique Expérience : - Salarié CDE Meca, 10 ans
Olivier LANTERNE	Formation : Bac agricole, Expérience : - Salarié CDE Agri, 7 ans

2.2 Plan de formation

Dans le cadre du projet, une formation complète et un accompagnement sont assurés lors de la mise en service de l'installation de méthanisation, par les constructeurs de l'installation. La formation est délivrée au personnel amené à travailler sur l'installation. La formation comprend l'aspect suivi biologique et suivi technique du process.

D'autres part, le responsable du site se formera aux risques sanitaires liés aux installations de méthanisation et, notamment sur les points suivants :

- la classification des déchets,
- les risques associés à chacun d'entre eux (dérogation concernant les lisiers),
- les règles d'hygiène de base et les bons gestes,
- l'hygiénisation et le process de méthanisation (d'un point de vue sanitaire),
- la traçabilité associée durant le process,
- les mesures correctives mises en place pour limiter au maximum les risques.

Le responsable du site formera les autres personnes pouvant intervenir sur le site.

2.3 Maintenance des installations

La maintenance des installations de méthanisation est assurée par les fournisseurs du process, dans le cadre d'un contrat de maintenance.

Les installations sont entretenues régulièrement. Une ronde journalière est effectuée sur l'ensemble des installations.

Un planning de maintenance préventive est mis en place pour chaque module. La maintenance est assurée par la société CDE MECA ainsi que par les fournisseurs.

3 CAPACITE FINANCIERE

3.1 Présentation

La SARL CDE AGRI dispose d'une capacité financière nécessaire à son fonctionnement, dans des conditions satisfaisantes de sécurité et de protection de l'environnement. La SARL CDE AGRI dispose d'un capital social de 286 610,00€.

Le chiffre d'affaires moyen annuel, estimé en fonction de la production d'électricité sur le réseau, est en moyenne de 762 438 €.

3.2 Financement du projet

L'intégralité des devis n'ayant pas encore été reçus pour le bâtiment ainsi que pour le raccordement, l'investissement global retenu est estimé à 2 782 198 €, comprenant : terrassement, bâtiments (stockage, plateformes, locaux), unité de méthanisation et matériel associé (moteurs, pompes...) et raccordement. Ce montant sera revu et affiné une fois les devis reçus.

Un autofinancement de 100 000€ est prévu par M. NANTY. Le reste de l'investissement sera financé par prêt bancaire. M. NANTY est actuellement en contact avec des partenaires bancaires afin d'obtenir des accords de financement.

L'étude de faisabilité économique est donnée en annexe 4.

3.3 Assurance

L'ensemble des risques de l'entreprise sera couvert par des organismes d'assurances dans le cadre de contrats d'assurance.

En phase de chantier :

- Responsabilité civile de maîtrise d'ouvrage,
- Tour risque chantier,
- Perte d'exploitation anticipée,
- Responsabilité civile mandataire social.

En phase d'exploitation :

- Responsabilité civile entreprise,
- Responsabilité civile avec option « déchets » et « production d'énergie »,
- Multirisque industriel avec option « bris de machine » et « perte de production »,
- Responsabilité civile pollution pour les risques de pollution diffuse et / ou accidentelle.